Élections professionnelles à l'AEFE du 3 au 10 décembre 2026

Commission Consultative Paritaire Centrale N°4

Engagé·es au quotidien pour les personnels et l'opérateur public AEFE !

Les commissaires paritaires FSU agissent

Les élu·es FSU en CCPC **combattent l'autoritarisme et l'arbitraire** en veillant au **respect des textes. Ils et elles prônent un paritarisme rigoureux et transparent** et défendent les **droits de tous les personnels**.

POUR DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC RENFORCÉES

- La FSU revendique une **dotation de l'Etat à la hauteur des missions de service public d'éducation** à l'étranger ;
- La FSU milite pour la **création de postes** en adéquation avec les besoins réels des services et avec un organigramme discuté en dialogue social et plus cohérent ;
- La FSU exige que les missions des **agent·es du siège** soient en priorité dédiées aux établissements de l'AEFE et non au développement des partenaires ;
- La FSU demande un **bilan de la réforme** ordonnateur - agence comptable et du rôle des secrétaires généraux/générales.

POUR L'AMÉLIORATION DES SALAIRES ET DES CARRIÈRES

La FSU revendique :

- une **revalorisation des salaires et des primes** pour tous et toutes les agent·es ;
- la **suppression du gel des rémunérations** pour l'ensemble des personnels détachés, avec une attention particulière aux agent·es de catégorie C, trop souvent délaissé·es et insuffisamment reconnu·es et valorisé·es.
- une révision de l'**accès à l'avancement** pour tous les personnels notamment les CDI ;
- une politique volontariste d'**égalité femmes-hommes** en termes de salaires, carrière, recrutement et promotion interne ;
- la restauration des **majorations familiales** pour les personnels D1 et D2

POUR L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

La FSU œuvre pour :

- faire respecter la **charte du temps** et le **droit à la déconnexion** en Centrale ;
- **refuser les pressions managériales** au profit de relations professionnelles apaisées et horizontales, fondées sur le respect des personnels et de leur travail ;
- **prévenir la souffrance au travail** et pour améliorer l'**environnement de travail** de tous les personnels ;
- clarifier les procédures d'accès à la **formation continue des agent·es du siège**.

POUR LES DROITS DES PERSONNELS

Pour rappel, la FSU a obtenu le **maintien des prérogatives des CCPC**, suite à la décision du Conseil d'Etat.

- Par un dialogue social constructif et combatif, nos représentant·es veillent au **respect des mêmes règles** pour tous et toutes, garantie de **transparence et d'équité du recrutement**.
- La FSU exige une **procédure plus transparente** et paritaire pour le recrutement des agent·es du siège.
- La FSU milite pour une réelle mise en œuvre du **plan d'égalité professionnelle femmes-hommes** au sein du réseau et des services centraux.
- La FSU organise des **heures d'informations mensuelles et des permanences syndicales hebdomadaires** au siège pour les agent·es de Saint-Ouen et de Nantes.

F.S.U. personnels du MEAE

SNASUB-FSU personnels administratifs

